



Formation sur le rôle de l'assistant au producteur en situation de crise sanitaire

Martin Pelletier, agr., MBA

2013

Cultivons l'avenir, une initiative fédérale-provinciale-territoriale

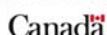
Le Programme d'appui à l'implémentation des systèmes de sécurité alimentaire à la ferme, dont la gestion a été confiée au Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec, fait partie de cette entente.

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada



Plan de la présentation

- Objectifs du projet
- Étapes d'intervention de l'ACIA en situation de crise sanitaire
- Guide d'instructions de l'assistant au producteur
 1. Rôle de l'assistant
 2. Quelques règles de base
 3. Avant l'intervention à la ferme
 4. À la ferme
 - 4.1 En phase de suspicion de la maladie
 - 4.2 En phase de maladie confirmée
 5. Au départ de la ferme
- Conclusion



Objectifs du projet

- Assister rapidement et efficacement les producteurs devant faire face à une maladie avicole à déclaration obligatoire (MADO)
- Créer un réseau permanent d'assistants aux producteurs formés sur les principaux éléments de l'assistance souhaitée
- Couvrir les principaux réseaux d'entreprises actives dans le secteur avicole



Plan de la présentation

- Objectifs du projet
- **Étapes d'intervention de l'ACIA en situation de crise sanitaire**
- Guide d'instructions de l'assistant au producteur
 1. Rôle de l'assistant
 2. Quelques règles de base
 3. Avant l'intervention à la ferme
 4. À la ferme
 - 4.1 En phase de suspicion de la maladie
 - 4.2 En phase de maladie confirmée
 5. Au départ de la ferme
- Conclusion



Étapes d'intervention de l'ACIA en situation de crise sanitaire

La brochure sur l'influenza aviaire (IA)...ce à quoi vous attendre si vos animaux sont infectés:

- Description de la maladie
- Mesures de lutte
 - Mise en quarantaine de la ferme ou «Déclaration de lieu contaminé» (restriction des déplacements, biosécurité)
 - Enquête à la ferme avec le Questionnaire d'enquête sur les lieux (QEL)
 - Confirmation de la présence de l'IA
 - Destruction et élimination des oiseaux
 - Nettoyage et désinfection des bâtiments et équipements
 - Levée de la quarantaine et indemnisation



Plan de la présentation

- Objectifs du projet
- Étapes d'intervention de l'ACIA en situation de crise sanitaire
- **Guide d'instructions de l'assistant au producteur**
 1. Rôle de l'assistant
 2. Quelques règles de base
 3. Avant l'intervention à la ferme
 4. À la ferme
 - 4.1 En phase de suspicion de la maladie
 - 4.2 En phase de maladie confirmée
 5. Au départ de la ferme
- Conclusion



Instructions à l'assistant au producteur

1. Rôle de l'assistant au producteur

- Aider le producteur, dont l'élevage est suspecté ou confirmé être infecté par une maladie avicole à déclaration obligatoire (MADO), à remplir ses obligations envers les instances gouvernementales et collaborer avec l'industrie afin de contenir et éradiquer la maladie le plus rapidement possible



Plan de la présentation

- Objectifs du projet
- Étapes d'intervention de l'ACIA en situation de crise sanitaire
- Guide d'instructions de l'assistant au producteur
 1. Rôle de l'assistant
 2. Quelques règles de base
 3. Avant l'intervention à la ferme
 4. À la ferme
 - 4.1 En phase de suspicion de la maladie
 - 4.2 En phase de maladie confirmée
 5. Au départ de la ferme
- Conclusion



2. Quelques règles de base

- Relation de confiance
- Soutien psychologique
- Relais producteur - ÉQCMA
- Confidentialité de l'information
- Responsable de l'assistance aux producteurs
- Actions concertées avec l'ACIA



Relation de confiance

- Service d'aide volontaire pour le producteur
- Relation de confiance plus facile avec contact professionnel existant
- L'ÉQCMA est là pour aider
- Tous les partenaires ont intérêt à travailler ensemble pour le bien de l'industrie

Soutien psychologique

J'ai peur:

- Pertes
 - Financières
 - Patrimoine familiale
- Jugement
- Déception
- Isolement
- Culpabilité

J'ai besoin d'aide:

- Trouver la source
- Protéger l'industrie



Soutien psychologique

LE DEUIL NORMAL

Les trois phases du deuil

1. La phase initiale (phase de détresse)
2. La phase centrale (phase de dépression)
3. La fin du deuil (phase d'adaptation)

LE DEUIL NORMAL

Les trois phases du deuil

1. La ***phase initiale*** (phase de ***détresse***)
 - ***état de choc*** :
 - stupéfaction, incrédulité, déni
 - état de torpeur et d'engourdissement
2. La ***phase centrale*** (phase de ***dépression***)
3. La ***fin du deuil*** (phase de ***adaptation***)

LE DEUIL NORMAL

Les trois phases du deuil

1. La ***phase initiale*** (phase de ***détresse***)
2. La ***phase centrale*** (phase de ***dépression***)
 - Un état émotionnel intense d'allure dépressive avec :
 - tristesse, pleurs, culpabilité, honte, irritabilité, anorexie, insomnie
 - sentiments de vide, de fatigue, de colère
 - sentiment de n'avoir pas fait tout ce qui était en son pouvoir
 - sentiment d'avoir été injustement impliqué dans cette situation
 - Un état de retrait social :
 - incapacité à maintenir les habitudes de travail
 - relations interpersonnelles qui sont désinvesties
3. La ***fin du deuil*** (phase de ***adaptation***)



Soutien psychologique

LE DEUIL NORMAL

Les trois phases du deuil

1. La phase initiale (phase de détresse)
2. La phase centrale (phase de dépression)
3. La fin du deuil (phase d'adaptation)
 - rétablissement des intérêts habituels
 - désir de s'engager dans de nouveaux projets
 - retour à un mieux-être psychique et somatique



Relais producteur-ÉQCMA

- **Agent de liaison entre le producteur et l'ÉQCMA**
 - Messages de l'ÉQCMA au producteur
 - Rapports de situation à l'ÉQCMA par le Responsable de l'assistance aux producteurs
- **Certains contacts directs entre les décideurs de l'ÉQCMA et le producteur**



Confidentialité de l'information

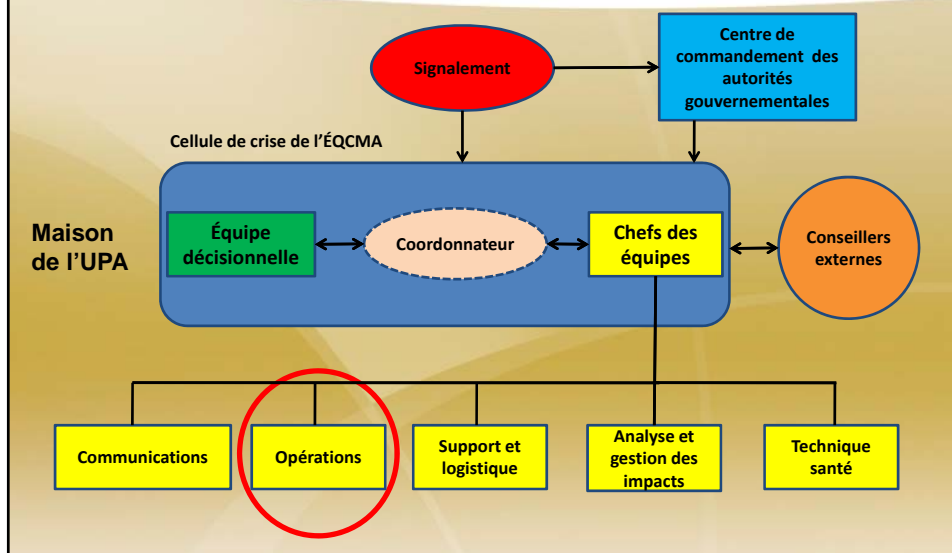
- **Gestion de crise => enjeux importants => situation délicate => implications légales**
- **Discrétion de mise autant au niveau des relations professionnelles que personnelles**
- **Si témoin d'actions jugées inappropriées, avisez immédiatement l'ÉQCMA**



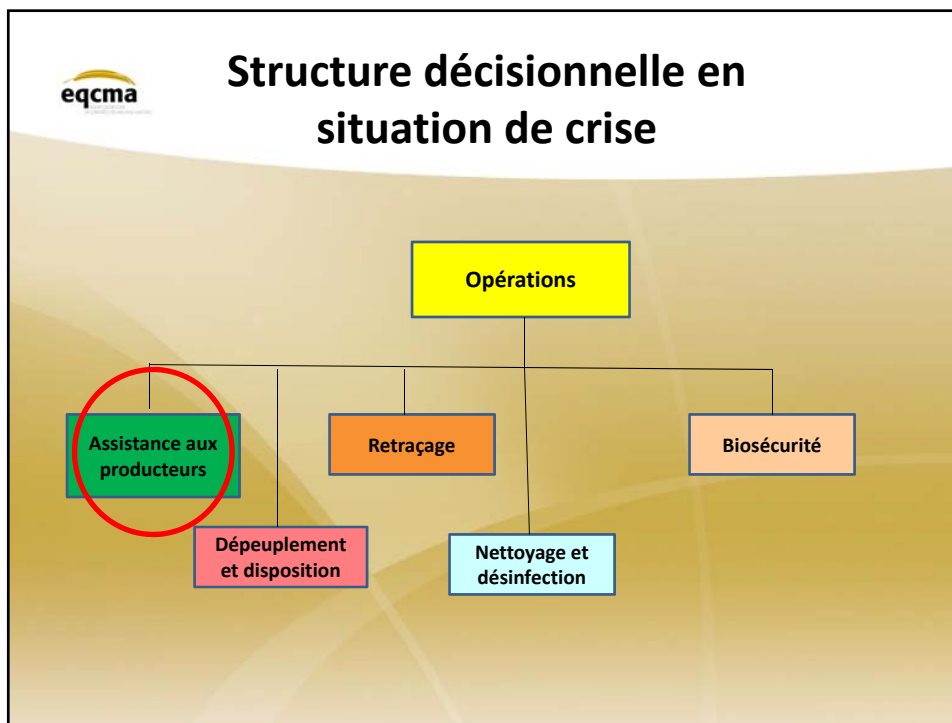
Responsable de l'assistance aux producteurs

- **Fonction de l'Équipe des opérations**
- **Responsable: Serge Lebeau, secrétaire de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec**

Structure décisionnelle en situation de crise



Structure décisionnelle en situation de crise





Actions concertées avec l'ACIA

- Toute suspicion de MADO doit être déclarée à l'ACIA
- L'ACIA a le mandat légal de diriger les mesures de contrôle et d'éradication de la maladie. À la ferme:
 - Enquête épidémiologique
 - Prélèvement d'échantillons
 - «Déclaration de lieu contaminé» ou quarantaine
 - Restrictions des déplacements et biosécurité
- L'assistant doit comprendre les interventions de l'ACIA et assister le producteur à l'application des consignes



Canadian Food
Inspection Agency

Agence canadienne
d'inspection des aliments



Plan de la présentation

- Objectifs du projet
- Étapes d'intervention de l'ACIA en situation de crise sanitaire
- Guide d'instructions de l'assistant au producteur
 1. Rôle de l'assistant
 2. Quelques règles de base
 3. **Avant l'intervention à la ferme**
 4. À la ferme
 - 4.1 En phase de suspicion de la maladie
 - 4.2 En phase de maladie confirmée
 5. Au départ de la ferme
- Conclusion



3. Avant l'intervention à la ferme

- **Soyez prêt!**
- **Contact du responsable de l'assistance aux producteurs**
- **Communications téléphoniques**
- **Premier contact avec le producteur**

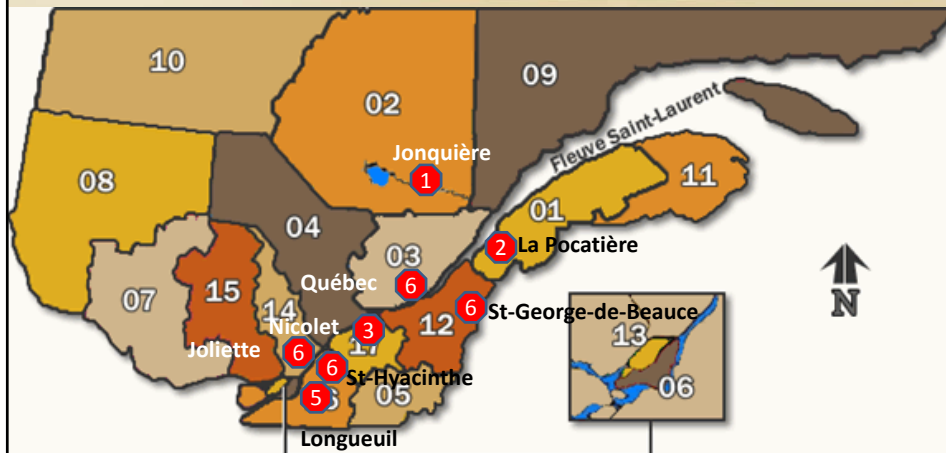


Soyez prêt !

- **Révissez périodiquement:**
 - **Guide d'instructions de l'assistant au producteur**
 - **Les protocoles de biosécurité de l'ÉQCMA en situation d'urgence (cartons orange)**
 - **Contenu de la trousse d'urgence**
 - **Voir annexe 1 du Guide d'instructions**



35 Trousses d'urgence



+ Entreposage centralisé à Longueuil
+ Liste détaillée de fournisseurs

Voir Annexe 2 du
Guide d'instructions

Communications téléphoniques et premier contact avec le producteur

- Cellulaire et chargeur
- Avant de partir, contacter le producteur pour l'heure prévue d'arrivée



Exercice trousse d'urgence



- Revue du matériel
- Revue de la documentation

Plan de la présentation

- Objectifs du projet
- Étapes d'intervention de l'ACIA en situation de crise sanitaire
- Guide d'instructions de l'assistant au producteur
 1. Rôle de l'assistant
 2. Quelques règles de base
 3. Avant l'intervention à la ferme
 4. À la ferme
 - 4.1 En phase de suspicion de la maladie
 - 4.2 En phase de maladie confirmée
 5. Au départ de la ferme
- Conclusion

4. À la ferme



- **Journal de bord**
- **Besoins en matériel d'urgence**
- **Gestion des médias à la ferme**
- **Santé humaine**
- **4.1 En phase de suspicion de la maladie**
- **4.2 En phase de maladie confirmée**

Journal de bord

- **Annexe 3 du Guide d'instructions**
- **Copies du formulaire dans trousse d'urgence**
- **Noter chaque requête et action importante**
- **Outil de vérification et d'amélioration**

Exercice de planification



ANNEXE 4 – GRILLE DE PLANIFICATION DU MATÉRIEL DE BIOSÉCURITÉ ET DE BIOCONFINEMENT EN SITUATION D'URGENCE

Équipements de protection individuelle	1. Qlt par visite du producteur	2. No de visites par jour	3. No de jours par semaine	Total par semaine (1x2x3)	Total à commander
Casque protecteur en matière (30 pièces/batch)	2 pièces				
Chapeau en coton blanc pour protéger le cou (en matière)	1 pièce				
Gants de travail en coton blanc (paire en cuir)					
Bottes protectrices (24 pièces, grand)	1				
Combinaisons protectrices blanches avec bonnet	2				
Coiffe blanche protectrice (1, 20 pièces par batch)	1 pièce				
Bottes protectrices en caoutchouc noir					
Lunettes étanches antipoussière					
Masques N95 (N100) avec valve (10 par batch)					
Autres équipements et produits	Quantités additionnelles requises?				
Plaques de Plexi					
Plaques de ruban de distribution (longeur 3' x 1000)					
Paraventail à grille perforé (1/2 A.S. gris de marque Home)					
Écran acoustique (1 pièce)					
Cylindre gradué pour dilution de Virus					
Chaudron en plastique avec couvercle (30 L, de 2 à 3 gal)					
Serviette tout usage avec manche en plastique					
Équipement de sautoir antibactérien pour les mains					
Logiciel informatique pour les notes (logiciel à télécharger)					
Carton de Linex en aluminium					
Boîte de distribution pour les notes (Format 4 x 6)					
Paraventail de signalisation « STOP - Défense d'entrer »					
Éclairage supplémentaire (si requis)					
Boîte de rangement des déchets pour visiteurs					
Boîte à gants (20 x 30) gris avec perforation					
Prêt en plastique pour accès dans une Zone à accès restreint :					
Guide d'installation de l'assistant au producteur					
Procédure de manipulation normale et en situation d'urgence de l'ÉQCMA					
Procédure de planification pour éviter un manque N95 et autres équipements de protection individuelle sans accès à l'ÉQCMA					
Carte de bord					
Bloc-notes					
Stylo					
Chargeur portable					
Chargeur portable					
Carte SIM					
Ruban					
Autre (logiciel informatique pour l'assistant au producteur)					
Autre					
Autre					

- Encourager le producteur à les référer à l'Équipe des communications de l'ÉQCMA
- Contact par l'intermédiaire du responsable de l'assistance aux producteurs



Santé humaine

- Risque de zoonose avec influenza aviaire et Newcastle
- En tout temps, si préoccupation, toute personne est responsable de consulter un médecin



Plan de la présentation

- Objectifs du projet
- Étapes d'intervention de l'ACIA en situation de crise sanitaire
- Guide d'instructions de l'assistant au producteur
 1. Rôle de l'assistant
 2. Quelques règles de base
 3. Avant l'intervention à la ferme
 4. À la ferme
 - 4.1 En phase de suspicion de la maladie
 - 4.2 En phase de maladie confirmée
 5. Au départ de la ferme
- Conclusion



4.1 En phase de suspicion de la maladie

- Mesures de biosécurité
- Mise en isolement volontaire
- Retraçage préliminaire
- Nettoyage et désinfection des véhicules et équipements



4.1 En phase de suspicion de la maladie

Mesures de biosécurité:

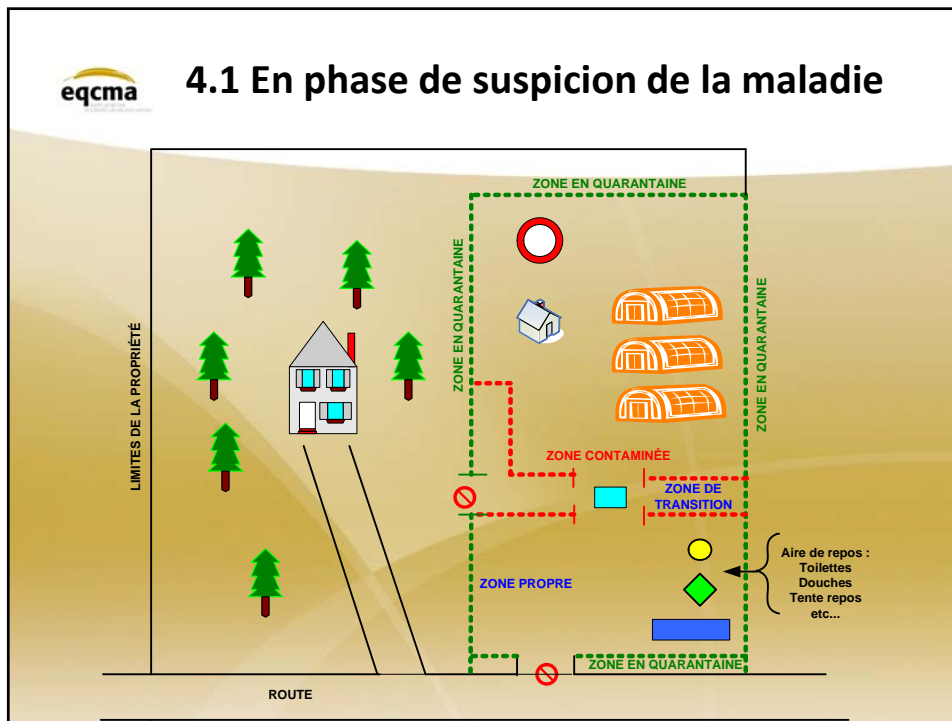
- Si ACIA pas encore sur les lieux
 - Code orange
 - À l'extérieur des poulaillers: protocole pour les véhicules de service
 - À l'intérieur des poulaillers: Protocole pour les visiteurs à la ferme
- Si ACIA sur les lieux
 - Après l'émission de la «Déclaration de lieu contaminé»: code rouge, règles de l'ACIA

4.1 En phase de suspicion de la maladie

Mesures de biosécurité:

- Délimitation de la zone de bioconfinement (mise en quarantaine) par l'ACIA
 - Zone propre
 - Zone de transition
 - Zone contaminée
- Voir exemple à l'annexe 5 du Guide d'instructions de l'assistant au producteur

4.1 En phase de suspicion de la maladie





4.1 En phase de suspicion de la maladie

Mise en isolement volontaire:

- Avant l'arrivée de l'ACIA et avec suspicion de MADO par un médecin vétérinaire
- Assistance du producteur à:
 - Annuler les visites prévues
 - Bloquer les voies d'accès et diriger le trafic à une seule
 - Prendre en note l'identification du conducteur et du véhicule de tout visiteur
 - Aucun animal, cadavre, déchet, véhicule ou équipement ne devrait sortir du site
- Mise en isolement volontaire se termine avec l'émission de la «Déclaration de lieu contaminé» par l'ACIA



4.1 En phase de suspicion de la maladie

Mise en isolement volontaire:

- Exercice avec photos aériennes





Mise en isolement volontaire



Mise en isolement volontaire



Mise en isolement volontaire



4.1 En phase de suspicion de la maladie

- **Retraçage préliminaire:**
 - Avant l'arrivée de l'ACIA
 - Assister le producteur à regrouper et classer dans l'ordre les documents identifiés à l'annexe 6 du Guide d'instructions de l'assistant au producteur
 - L'ACIA voudra une copie des documents, les originaux restent à la ferme



Revue de l'annexe 6



4.1 En phase de suspicion de la maladie

- **Retraçage préliminaire:**
 - Après que le Questionnaire de l'ACIA soit complété
 - Invitez le producteur à demander la section sur le retraçage (B2.3) pour l'ÉQCMA
 - Important pour que l'ÉQCMA soit en mesure d'aider l'ACIA au retraçage



4.1 En phase de suspicion de la maladie

- **Nettoyage et désinfection des véhicules et équipement**
 - Aider le producteur à prévoir et installer une station de lavage avec boyau d'arrosage ou pompe à pression
 - Si possible à l'écart de la voie d'accès et sur une surface facilement nettoyable ou libre de matière organique ou fumier



Plan de la présentation

- Objectifs du projet
- Étapes d'intervention de l'ACIA en situation de crise sanitaire
- Guide d'instructions de l'assistant au producteur
 1. Rôle de l'assistant
 2. Quelques règles de base
 3. Avant l'intervention à la ferme
 4. À la ferme
 - 4.1 En phase de suspicion de la maladie
 - 4.2 En phase de maladie confirmée
 5. Au départ de la ferme
- Conclusion



4.2 En phase de maladie confirmée

- Rôle ACIA vs ÉQCMA
- Mesures de biosécurité
- «Déclaration de lieu contaminé»
- Retraçage détaillé
- Aide au producteur
- Nettoyage et désinfection des véhicules
- Dépeuplement et disposition
- Nettoyage et désinfection des bâtiments et équipements



4.2 En phase de maladie confirmée

- **Rôle ACIA vs ÉQCMA**

- Lorsque la présence d'une MADO est confirmée:
l'ACIA prend le contrôle des opérations et
l'ÉQCMA joue un rôle d'appui

- ⇒ Rôle moins bien défini de l'assistant au producteur

- ⇒ Être à l'affût des besoins du producteur selon les requêtes de l'ACIA



4.2 En phase de maladie confirmée

- **Mesures de biosécurité**

- Code rouge: respecter les mesures exigées par l'ACIA

- ⇒ Peut être interpellé à aider à les faire respecter

- **«Déclaration de lieu contaminé»**

- = Aucun animal, produit ou sous-produit animal, véhicule ou équipement ne peut entrer ou sortir de la ferme à moins de détenir une autorisation émise par un représentant de l'ACIA



4.2 En phase de maladie confirmée

- **Retraçage détaillé**
 - Activités menées par l'ACIA avec l'aide de l'Équipe de retraçage de l'ÉQCMA
 - Assister le producteur à retrouver et organiser tous les documents si le travail n'est pas complété
- **Aide au producteur**
 - Selon les besoins: gestion des appels téléphoniques, contrôle du trafic avicole, etc.



4.2 En phase de maladie confirmée

- **Nettoyage et désinfection des véhicules**
 - Si nécessaire, préparez solution désinfectante avec le matériel de la trousse
 - Taux de dilution sur le contenant du désinfectant
 - S'il y a lieu, aider à l'application des procédures décrites dans le Protocole de l'ÉQCMA (code orange) ou selon les directives des représentants de l'ACIA
 - Dilution par temps froid: annexe 7 du Guide d'instructions de l'assistant au producteur



4.2 En phase de maladie confirmée

- **Nettoyage et désinfection des véhicules**
 - Annexe 7 – Directives concernant l'utilisation de Virocid® par temps froid
 - Étape 1 - Tableau à consulter
 - Taux de propylène glycol (PG)
 - Selon la température extérieure
 - doit être < -2°C pour un ajout de propylène glycol
 - Consulter le tableau de la droite vers la gauche
 - Vol (%) indique le taux de propylène glycol à ajouter



4.2 En phase de maladie confirmée

Vol (%)	Température (°C)	Température (°F)
0	0	32
5	-2	28
10	-3	27
15	-5	23
20	-7	19
25	-10	14
30	-13	9
35	-16	3
40	-21	-6
45	-27	-17
50	-34	-29
55	-42	-44
60	-51	-60



4.2 En phase de maladie confirmée

– Étape 2 – Exemple de calcul

– Température extérieure = - 7 ° C

• Solution PG-Eau

Le taux indique la quantité de propylène glycol et d'eau dans un litre de solution finale

– 20 % : 200 ml PG + 800 ml eau = 1 L

• Solution désinfectante finale: 0.5 % (1:200)

– 0.50% : 5 ml Virocid® + 995 ml Sol. PG-Eau = 1 L



4.2 En phase de maladie confirmée

• Dépeuplement et disposition

– L'ACIA dirige les activités de dépeuplement du troupeau et de disposition des carcasses

– L'assistant au producteur informe l'ÉQCMA du déroulement des activités au cas où sa collaboration serait nécessaire



4.2 En phase de maladie confirmée

- **Nettoyage et désinfection des bâtiments et équipements**
 - Responsabilité entière du producteur
 - Doit se faire sous la supervision et les directives de l'ACIA
 - L'ACIA doit approuver les travaux avant le repeuplement
 - **Choix du producteur:**
 - Faire le travail lui-même
 - Confier le travail à une entreprise spécialisée
 - Aide de l'ÉQCMA dans les deux cas: guide ou liste d'entreprises spécialisées
 - Assistant au producteur devrait assister aux rencontres entre le producteur et l'ACIA pour faire le relais avec l'ÉQCMA



Plan de la présentation

- **Objectifs du projet**
- **Étapes d'intervention de l'ACIA en situation de crise sanitaire**
- **Guide d'instructions de l'assistant au producteur**
 1. Rôle de l'assistant
 2. Quelques règles de base
 3. Avant l'intervention à la ferme
 4. À la ferme
 - 4.1 En phase de suspicion de la maladie
 - 4.2 En phase de maladie confirmée
 5. Au départ de la ferme
- **Conclusion**



5. Au départ de la ferme

- Pas requis de rester à la ferme en tout temps
- Chaque fois que vous rentrez à la maison:
 - Douche et laver les cheveux
 - Laver vêtements et chaussures
- Pas de visite sur une autre ferme avant un délai minimal de 48 heures
- Avant d'aller sur autre ferme: L&D du véhicule selon procédures de l'ÉQCMA (carton vert)
- Au départ de la ferme, laissez la trousse d'urgence au producteur pour disposition



Conclusion

- Dans l'intérêt de toute l'industrie d'éradiquer la maladie le plus rapidement possible, l'accompagnement au producteur est jugé important
- À l'impossible nul n'est tenu!
- Le niveau de confort s'élève avec l'appropriation et la mise en pratique



Questions ???



Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (ÉQCMA)
555, boul. Roland-Therrien, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél: (450) 679-0540 poste 8697
Fax: (450) 463-5298
Courriel: martinpelletier@eqcma.gc.ca